

Parc national de La Lopé

Zone tampon

Secteur 04

Secteur sud

Limites des bassins versants s'écoulant vers les limites du parc national ou à défaut bande de 5 km de large.

Valeur(s) présente(s) dans le secteur de la zone tampon Précisions éventuelles du plan de gestion (ANPN, 2014)	Principaux types d'effets dommageables des projets d'aménagement et des activités	Principales mesures d'atténuation envisageables
 <p>Savanes et mosaïque forêts-savanes Paysages associés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Erosion des sols ; ▪ Modifications du régime d'entretien par le feu ; ▪ Dégradation de la qualité paysagère par des aménagements mal intégrés dans leur environnement visuel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévenir les risques d'érosion supplémentaires à la dynamique naturelle par un positionnement approprié des routes et infrastructures ; ▪ Gérer en concertation avec l'ANPN et les populations le régime d'entretien des savanes par le feu ; ▪ Soigner l'intégration paysagère des constructions (touristiques et autres) + appliquer des techniques de conception durable des infrastructures.